



COLLECTORS

N°19

Juin 2013

Créé à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis plus de 70 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'opinion publique réagit aux événements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édite de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

Derniers numéros publiés

JUIN 2013

Ifop Collectors n° 18 – 1995-2013 : les Français face à l'avenir de leurs retraites

MAI 2013

Ifop Collectors n° 17 – 1972-2013 – Les Français face aux affaires

AVRIL 2013

Ifop Collectors n° 16 – 1971 : Une étude sur la question régionale en Alsace

MARS 2013

Ifop Collectors n° 15 – 1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs

MARS 2013

Ifop Collectors n° 14 – De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures

FEVRIER 2013

Ifop Collectors n° 13 – Été 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions

JANVIER 2013

Ifop Collectors n° 12 – Les accords de Paris, Mai 1955

DECEMBRE 2012

Ifop Collectors n° 11 – Union et Scissions à droite, 1976 - 2012

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n° 10 – 1961 : Le catholicisme en France à la veille de Vatican II

1986-2013 : LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET L'HOMOSEXUALITÉ

Le vif débat sur la loi Taubira a été l'occasion de s'interroger sur l'état de l'opinion concernant les droits à accorder aux couples homosexuels, et plus largement sur le rapport qu'entretenait la société française à l'homosexualité. Si certains militants du mariage pour tous ont dénoncé une libération de la parole homophobe et un regain d'homophobie, force est de constater que la tendance qui se dessine depuis le milieu des années 80 fait au contraire apparaître une acceptation de plus en plus répandue de l'homosexualité. Au regard des chiffres collectés année après année par l'Ifop, l'évolution de l'opinion a été profonde et il y a peu de sujets sur lesquels notre société ait bougé aussi rapidement.

« **25%** des Français considèrent l'homosexualité comme
une maladie que l'on doit guérir. »
Ifop, 1986

L'OPINION DE L'ÉPOQUE SUR...

- 1. 1986-2012 : une décrispation rapide de la société sur l'homosexualité.** **p.3**
- 2. Le débat autour du Pacs a accéléré le mouvement.** **p.4**
- 3. L'adhésion à l'ouverture de nouveaux droits pour les couples homosexuels a suivi le même mouvement.** **p.5**
- 4. Des clivages plus ou moins structurants sur ces questions.** **p.8**

1. 1986-2012 : une décrispation rapide de la société sur l'homosexualité.

Comme on peut le voir sur le tableau suivant, en 25 ans, le regard porté sur l'homosexualité a considérablement évolué. Ainsi, en 1986, un quart des Français la considérait encore comme une « maladie que l'on doit guérir » et 16% comme « une perversion sexuelle à combattre ». Aujourd'hui, seuls 13% des personnes interrogées adhèrent à l'une de ces représentations et le fait même de proposer aujourd'hui ces items de réponse, issus d'enquêtes historiques, interpelle les sondeurs, signe supplémentaire que la réflexion et le débat sur ce sujet ont énormément bougé en 25 ans seulement.

Pour vous, l'homosexualité, est-ce plutôt... ?

	1986 %	1992 %	1996 %	2012 %
Une maladie que l'on doit guérir	25	23	16	6
Une perversion sexuelle à combattre	16	13	15	7
Une manière comme une autre de vivre sa sexualité	54	60	67	87
Ne se prononcent pas	5	4	2	-
	100	100	100	100

Cette période de 25 ans peut sembler assez importante, mais de par notre expérience, elle nous paraît au contraire assez courte pour avoir enregistré un tel mouvement. Ce mouvement n'a pas en effet résulté d'un basculement ou d'un retournement brutal de l'opinion à l'occasion d'un événement particulier mais a correspondu à une vraie tendance et à une mutation progressive puisque, comme le montre les chiffres du tableau, à chaque coup de sonde donné par les enquêteurs de l'Ifop au cours de ces 25 années, la proportion de personnes ayant une vision négative de l'homosexualité était plus faible que quelques années auparavant. Cette évolution du regard porté sur l'homosexualité depuis le milieu des années 80 s'observe également à un niveau plus personnel, ce qui démontre bien un changement en profondeur. Ainsi, alors qu'en 1995, 58% des personnes interrogées déclaraient qu'elles accepteraient mal que l'un de leurs enfants soit homosexuel, cette proportion n'était plus que de 54% en 1996 pour devenir minoritaire en 2000 (41%) et plus encore en 2003 (36%).

Vous personnellement, si l'un de vos enfants était homosexuel, vous l'accepteriez très bien, assez bien, assez mal ou très mal ?

	Mai 1995 %	Juin 1996 %	Juin 2000 %	Juin 2003 %
Bien	41	44	56	61
Mal	58	54	41	36
Ne se prononcent pas	1	2	3	3
	100	100	100	100

2. Le débat autour du Pacs a accéléré le mouvement.

Voté en 1999, le Pacs a suscité un vif débat dans la société française. Le vote de ce texte et les controverses qui l'ont accompagné allaient contribuer à faire sensiblement évoluer les mentalités et les représentations sur les droits des couples gays en particulier, et plus généralement sur l'homosexualité.

Ainsi, en septembre 1998, alors que le débat est déjà engagé, l'opinion publique est coupée en deux, 49% approuvant le Pacs (Pacte Civil de Solidarité) pour les couples homosexuels et 48% y étant opposés. Mais en juin 2000, c'est-à-dire à peine deux ans après cette première mesure et un an après l'adoption de ce texte par le Parlement, le rapport de force a sensiblement évolué puisque 64% des Français se disent désormais favorables. Ce basculement va encore se poursuivre et s'amplifier puisqu'en juin 2003, 70% des personnes interrogées (soit 21 points de plus qu'avant le vote du texte) se déclareront favorables au Pacs pour les couples homosexuels. Tout se passe comme si, une fois la loi adoptée, la polémique était retombée et que son application et son entrée en vigueur avaient rapidement dissipé les inquiétudes et bon nombre de réticences préalables car aucun bouleversement majeur de l'ordre social et familial n'était à constater.

Le jugement sur le Pacs

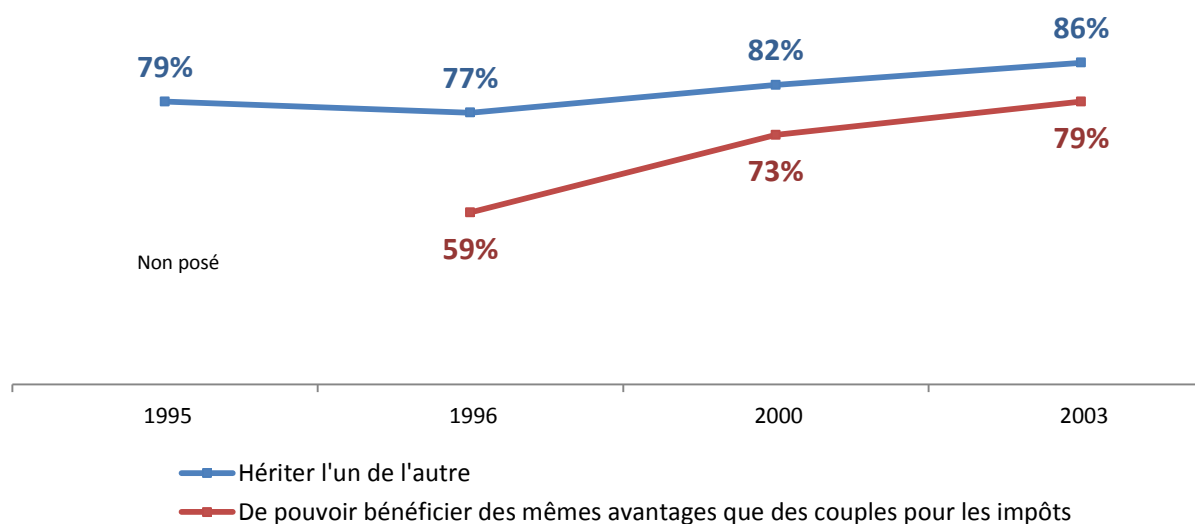
	Septembre 1998 %	Juin 2000 %	Juin 2003 %
TOTAL Favorable	49	64	70
Tout à fait favorable	18	26	27
Plutôt favorable	31	38	43
TOTAL Opposé	48	33	28
Plutôt opposé	20	16	16
Tout à fait opposé.....	28	17	12
Ne se prononcent pas	3	3	2
	100	100	100

Si l'opinion a très rapidement évolué sur le Pacs lui-même, le débat et le vote de cette loi ont également joué le rôle de catalyseur dans le changement déjà engagé des représentations sur l'homosexualité. On constate, en effet, en reprenant les chiffres présentés dans les tableaux 1 et 2 que le mouvement a été particulièrement fort à cette période. Ainsi par exemple, la proportion de personnes qui accepteraient mal que l'un de ses enfants soit homosexuel passe de 54% en 1996 (3 ans avant le vote de la loi) à 41% en 2000 (1 an après la loi) soit une évolution de 13 points et une inversion du rapport de force alors que les évolutions enregistrées avant et après, si elles vont bien dans le même sens d'une meilleure acceptation, étaient moins puissantes.

3. L'adhésion à l'ouverture de nouveaux droits pour les couples homosexuels a suivi le même mouvement.

Comme on peut le voir sur les deux graphiques suivants, l'approbation de nouveaux droits pour les couples homosexuels s'est elle aussi inscrite dans une tendance à la hausse (et parfois de manière très spectaculaire) à la suite du vote du Pacs.

Graphique 1 : l'approbation de nouveaux droits pour les couples gays

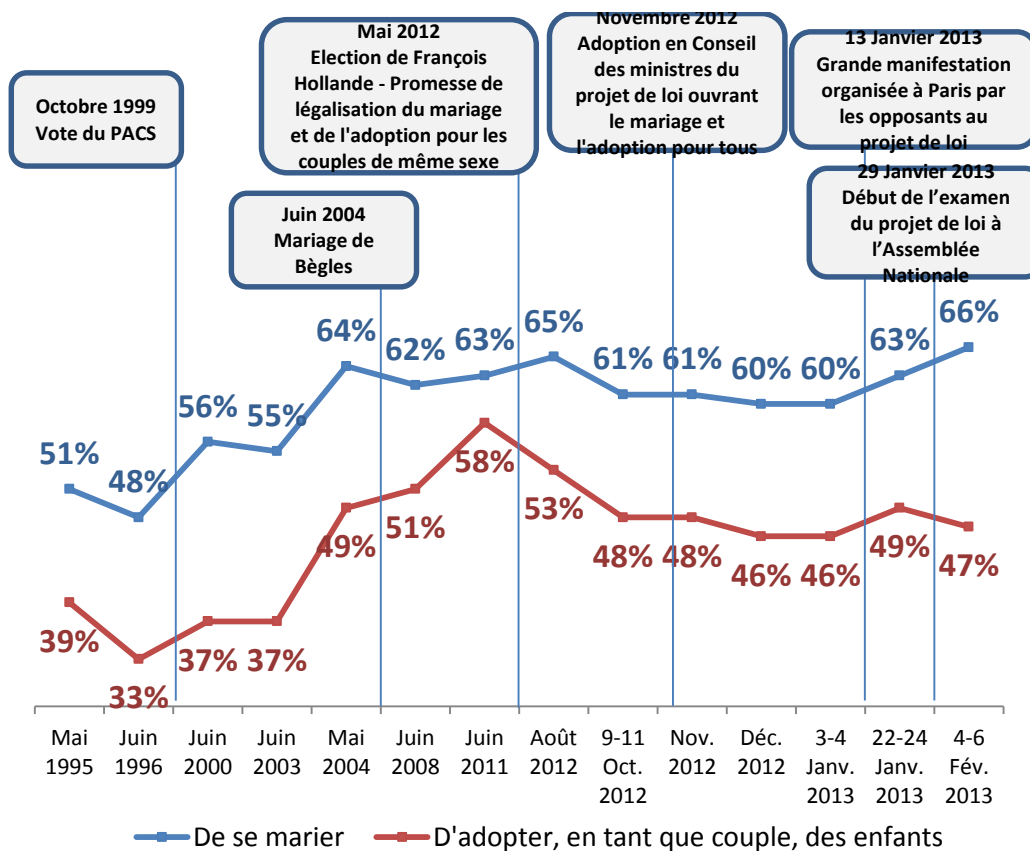


Concernant la possibilité d'hériter l'un de l'autre, la hausse a été assez faible au moment du Pacs pour se renforcer ensuite, mais nous partions déjà d'un niveau très élevé en 1995 puisque près de 8 Français sur 10 étaient favorables à cette disposition (aux répercussions symboliques peu importantes pour la société) pour les couples homosexuels.

« L'effet Pacs » a été beaucoup plus visible à propos du fait de pouvoir bénéficier des mêmes avantages que les couples hétérosexuels pour les impôts puisqu'entre 1996 et 2000, la progression a été de 14 points. Le fait que le Pacs soit notamment perçu dans les représentations collectives comme un moyen pour un couple de lisser le montant des impôts payés explique sans doute cet effet.

Graphique 2

Question : Vous personnellement, pensez-vous que les couples homosexuels, hommes ou femmes, devraient avoir le droit en France ... ?



Un mouvement a également été observé sur le droit au mariage au cours de cette période charnière entre 1996 et 2000 puisqu'alors que l'adhésion se situait autour de 50% avant le débat sur le Pacs, elle a ensuite progressé de 9 points pour se fixer symboliquement nettement au-dessus de 50%, à 56%, en juin 2000. L'analyse de cette courbe est intéressante puisqu'elle permet de montrer que le basculement au moment du Pacs n'est pas un événement isolé mais bien le point de départ d'une tendance de plus long terme qui s'est ensuite dessinée progressivement, l'adhésion au droit au mariage progressant de nouveau de 9 points de 2004 (au moment notamment de la polémique autour du mariage célébré illégalement par Noël Mamère dans sa Mairie de Bègles). L'adhésion allait ensuite fléchir de quelques points (sans jamais descendre sous le seuil des 60%) à l'été 2012 lors du débat et de la mobilisation des opposants au mariage pour tous pour remonter ensuite à 66% en février 2013 avant l'adoption de la loi Taubira.

Sur la question du droit à l'adoption (contenu lui aussi dans la loi), l'évolution de l'opinion ne s'est pas faite selon le même tempo et nous n'avons jamais atteint les mêmes niveaux. Au milieu des années 90, environ un tiers seulement des Français y est favorable et le vote du Pacs ne modifie pas instantanément les perceptions, la thématique apparaissant alors largement décorrélée du droit au mariage. Ce cheminement dans l'opinion, sans doute néanmoins initié ou préparé à ce moment-là, fera percevoir ses résultats avec un effet retard seulement quelques années plus tard. Entre 2003 et 2011, l'adhésion au droit à l'adoption allait ainsi enregistrer une très forte progression (de 37 à 58%). Le Pacs pour les couples gays ayant été avalisé par l'opinion, le mariage a suivi puis avec quelques années de retard et par un phénomène de rattrapage ou « effet domino », il en a été de même avec l'adoption. En 2011, l'ouverture de ces nouveaux droits est acceptée par une large majorité de la population et jamais l'écart entre les deux items n'a été aussi faible (5 points seulement).

Comme le montre le graphique n°2, ce mouvement de convergence des deux courbes (signifiant que les deux dispositions apparaissent de plus en plus associées et acceptées dans l'esprit des Français) va connaître un coup d'arrêt et même un renversement de tendance brutal à partir d'août 2012 (période marquée par la mobilisation de l'épiscopat français qui fait lire dans toutes les paroisses un texte opposé au projet de loi gouvernemental). Si comme on l'a vu, la proportion de personnes favorables au droit au mariage pour les couples gays ne va guère fléchir en dépit de l'intensité du débat, l'adhésion au droit à l'adoption (sur lequel les opposants ont habilement anglé et concentré l'essentiel de leurs critiques) va nettement décrocher pour passer sous la barre des 50% en octobre 2012. Et quand l'Ifop va tester l'adhésion au projet de loi Taubira en précisant que les deux dispositions (mariage et adoption) sont liées, on constatera alors que la position de l'opinion sur ce texte s'alignera à la baisse sur le jugement porté sur la mesure la moins populaire, à savoir l'adoption. En avril 2013, 46% des Français se disaient favorables à la loi Taubira quand en février 66% étaient favorables au mariage et 47% à l'adoption.

Au cours des 20 dernières années, le regard de la société sur l'homosexualité a donc beaucoup évolué, le débat autour du Pacs ayant accéléré ce mouvement. Dans la foulée, l'adhésion à de nouveaux droits pour les couples gays a sensiblement progressé notamment sur le mariage. Mais cette mutation n'était sans doute pas totalement achevée et la question de l'ouverture du droit à l'adoption a vraisemblablement constitué une étape ou un seuil qu'une majorité de Français n'était pas encore prête à accepter contrairement au symbole du mariage homosexuel auquel deux tiers des Français se disent favorables. Les représentations n'étant jamais figées, il est possible qu'à l'instar d'un « effet Pacs » on constate un « effet loi Taubira » qui verrait l'opinion publique française poursuivre progressivement son évolution sur cette question une fois le texte voté. Nous n'avons pas encore tout le recul nécessaire pour nous prononcer définitivement mais les quelques données récentes dont nous disposons semblent déjà indiquer une progression significative de l'adhésion à cette loi entre les mois d'avril et mai derniers.

L'adhésion à la loi autorisant le mariage et l'adoption pour les couples homosexuels

	11-15 avril 2013 %	23-25 avril 2013 %	22-24 mai 2013 %
TOTAL Favorable	46	51	53
Tout à fait favorable	24	27	27
Plutôt favorable	22	24	26
TOTAL Opposé	54	49	47
Plutôt opposé	14	20	22
Tout à fait opposé.....	40	29	25
	100	100	100

4. Des clivages plus ou moins structurants sur ces questions.

Si l'opinion a évolué sur l'homosexualité et sur les droits à accorder aux couples homosexuels, on observe dans le même temps la permanence d'un certain nombre de clivages sur ce sujet au premier rang desquels la variable de l'âge. Comme le montre le tableau suivant, depuis le Pacs jusqu'au débat sur la loi Taubira, l'adhésion a toujours décru linéairement avec l'âge et les écarts générationnels ont toujours été très marqués.

L'adhésion au Pacs et au droit au mariage pour les couples homosexuels selon l'âge

Âge	Pacs 1998 %	Mariage 2003 %	Mariage 2012 %	Evolution 1998-2012 %
18-24 ans.....	81	76	83	+ 2
25-34 ans.....	67	70	85	+ 18
35-49 ans.....	50	60	69	+ 19
50-64 ans.....	33	47	53	+ 20
65 ans et plus	19	28	43	+ 24
Ensemble	49	55	65	+ 16

On constate néanmoins, notamment sous l'effet du renouvellement des générations que c'est parmi les plus âgés que l'évolution a été la plus forte. Dit autrement, aujourd'hui comme hier, c'est parmi les seniors que l'opposition au droit au mariage est la plus répandue mais les seniors d'aujourd'hui apparaissent nettement moins fermés sur la question que ceux de 1998.

On constatera également que si la présence de nombreux jeunes dans les cortèges de la Manif pour Tous a marqué les esprits et fait réagir de nombreux commentateurs, les 18-24 ans et les 25-34 ans constituaient les tranches d'âge les plus massivement favorables à ce projet.

On a également entendu durant ce débat que les milieux populaires seraient plus attachés au modèle familial traditionnel et moins favorables au droit au mariage pour les couples homosexuels, que les CSP+, par définition plus ouvertes sur la question. Or nos chiffres ne permettent pas du tout de valider cette hypothèse comme le montre le tableau suivant, ni au moment du Pacs, ni aujourd'hui.

L'adhésion au Pacs et au droit au mariage pour les couples homosexuels selon les CSP

CSP	Pacs 1998 %	Mariage 2003 %	Mariage 2012 %	Evolution 1998-2012 %
Professions libérales, cadres supérieurs	63	65	74	+ 11
Professions intermédiaires.....	62	72	77	+ 15
Employés.....	59	70	71	+ 12
Ouvriers.....	57	61	70	+ 13
Ensemble	49	55	65	+ 16

Il s'agit donc d'un stéréotype inopérant dont l'origine provient sans doute d'une analogie entre le positionnement sur le mariage gay et celui sur des sujets sociétaux comme la dépénalisation du cannabis ou le droit de vote pour les étrangers par exemple¹. Si sur ces deux enjeux renvoyant à la question du « libéralisme culturel », les cadres et les professions libérales apparaissent bien, dans différentes enquêtes, comme plus ouverts et « tolérants » que les employés et les ouvriers, force est de constater que ce schéma ne fonctionne pas sur la question des droits à accorder pour les couples homosexuels qui semble structurée par d'autres variables, dont l'une (qui a rarement été évoquée au cours du débat) est la distinction homme/femme.

En effet, de vraies différences homme/femme se font jour, les femmes apparaissant plus ouvertes dans leur rapport à l'homosexualité que les hommes. Cela se constate par exemple dans la réaction qui serait la sienne si l'on apprenait que l'un de ses enfants était homosexuel.

La réaction comparée des hommes et des femmes à l'égard d'un enfant homosexuel

% de réponses « réagirait bien »

	2000	2003
Hommes	47%	51%
Femmes	64%	71%
Différentiel	+ 17	+ 20

En 1998, avant le vote du Pacs, cette différence d'attitude face à l'homosexualité se retrouve de manière plus estompée concernant les droits à accorder aux couples homosexuels. L'adhésion au projet du Pacs était la même parmi les hommes (48%) que parmi les femmes (49%) et la différence a été faible concernant le droit au mariage. En revanche, l'écart a généralement été plus marqué sur la question plus sensible du droit à l'adoption et est allé en se creusant ces dernières années.

L'adhésion des hommes et des femmes au droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels

	2000	2003	2012-2013
Droit au mariage			
Hommes	56%	54%	61%
Femmes	56%	57%	65%
Différentiel	=	+ 3	+ 4
Droit à l'adoption			
Hommes	37%	33%	44%
Femmes	37%	40%	53%
Différentiel	=	+ 7	+ 9

¹ Cette erreur d'analyse a peut-être aussi été causée par le fait que certains aient confondu le niveau d'intérêt pour ce débat et l'adhésion au projet. Sur le premier point, en janvier 2013, les milieux populaires, davantage préoccupés par les questions économiques et sociales, étaient certes plus nombreux (66 %) que les CSP+ (« seulement » 55 %) à trouver que la place accordée à ce débat était trop importante mais cela ne traduisait pas pour autant une opposition plus forte à ce projet en tant que tel.

Enfin, bien entendu, l'opinion concernant le droit au mariage et à l'adoption diffère très nettement selon la sympathie partisane. Comme on peut le voir dans le tableau suivant, on observait déjà un clivage significatif au moment du Pacs.

L'évolution de l'adhésion au Pacs selon la proximité partisane

		Septembre 1998 juste avant	Juin 2000	Juin 2003
Ensemble des Français				
	Favorable	49	64	70
	Opposé	48	33	28
	Ne se prononcent pas	3	3	2
Gauche				
	Favorable	<u>58</u>	74	77
	Opposé	40	26	23
	Ne se prononcent pas	2	-	-
Droite				
	Favorable	42	<u>55</u>	56
	Opposé	57	44	41
	Ne se prononcent pas	1	1	3
FN				
	Favorable	25	47	<u>60</u>
	Opposé	75	52	37
	Ne se prononcent pas	-	1	3

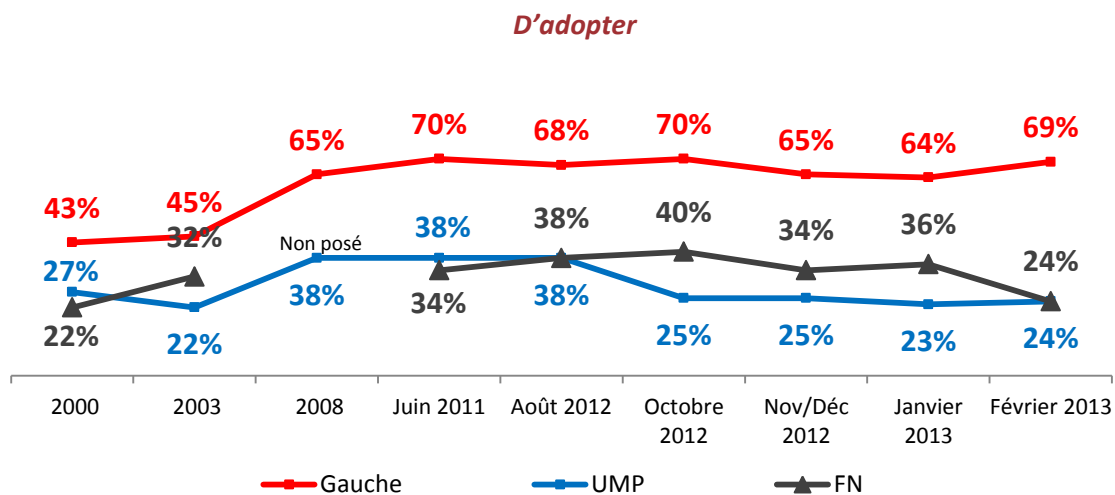
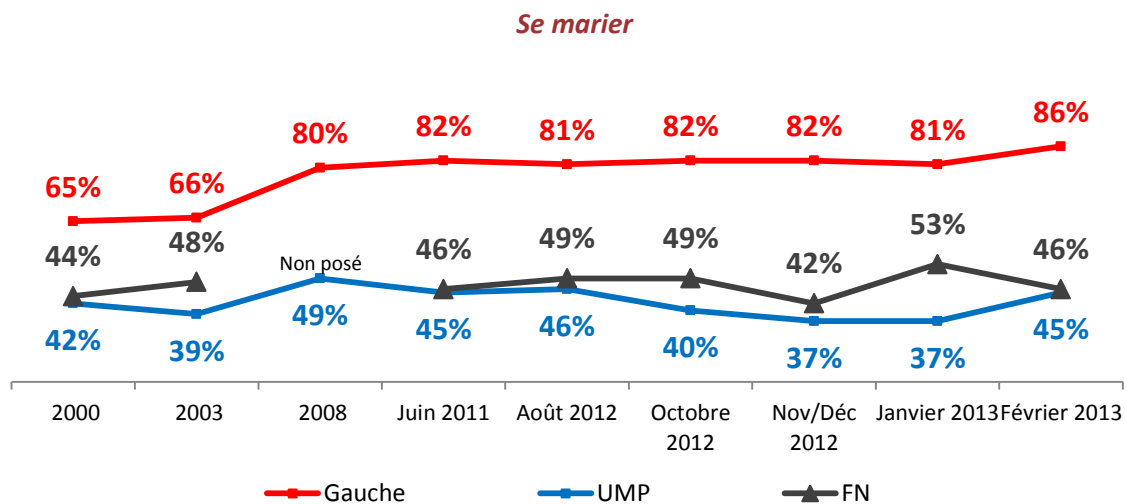
Les sympathisants de gauche étaient d'emblée majoritairement acquis à hauteur de 58%, quand les électeurs de droite, dans des proportions exactement identiques (57%) y étaient opposés. Deux remarques doivent ici être effectuées. Si le clivage est marqué, il est moins puissant que le clivage générationnel et chaque camp est quand même assez partagé. 40% des sympathisants de gauche sont opposés au Pacs pour les couples homosexuels quand 42% de leurs homologues de droite y sont favorables (dans des proportions similaires au RPR et à l'UDF, les centristes n'étant donc pas plus « ouverts » sur cette question que les gaullistes). Seconde remarque, on constate à l'époque que l'électorat du FN est le plus opposé à ce projet et qu'il existe un vrai écart de positionnement avec l'électorat UDF-RPR, certes opposé mais moins fermement.

Le clivage gauche/droite sur le Pacs va ensuite perdurer dans les années qui vont suivre le vote de ce texte même si l'adhésion va rapidement progresser dans toutes les familles politiques. A gauche, l'adhésion déjà nette devient ultra-dominante (74% en 2000 puis 77% en 2003). A droite, fait intéressant, dès 2000, soit un an seulement après le vote, le rapport de force basculera et une majorité de 55% de « pour » se dessinera. C'est au FN que l'évolution sera la plus forte entre 1998 et 2003 (+35 points), mais le point de basculement n'interviendra qu'en 2003.

Ce clivage partisan se retrouve sur la question du droit au mariage et à l'adoption pour les couples gays même si, cette fois, les trajectoires d'évolution dans le temps des trois électors ne sont pas identiques.

Sur le mariage comme sur l'adoption, l'électorat de gauche qui partait avec de l'avance a vu son adhésion progresser jusqu'en 2011 puis ce mouvement a été stoppé (à un très haut niveau) à partir de l'été 2012, qui a marqué le début de la mobilisation des opposants. Un petit rebond de fin de débat permettra d'atteindre 86% de favorables au droit au mariage à gauche soit un niveau jamais enregistré. L'adhésion concernant le droit à l'adoption a, quant à elle, un peu fléchi à la fin 2012, lors du point d'orgue des actions de la Manif pour Tous, pour se redresser ensuite en février 2013.

L'évolution de l'adhésion au droit au mariage selon la sympathie partisane



A droite, la progression de l'adhésion au mariage et à l'adoption a été moins forte mais néanmoins réelle entre 2000 et 2008 après quoi elle a stagné jusqu'à août 2012. A partir de cette date, le mouvement s'est inversé et l'adhésion au mariage a reculé de 9 points entre août 2012 et janvier 2013 avant de remonter à 45% (soit le palier de 2011-2012) à la fin du débat. Comme les courbes le montrent, le reflux a été plus violent encore sur le droit à l'adoption (qui a concentré l'essentiel des critiques des opposants), puisque l'adhésion est passée parmi les sympathisants UMP de 38% en août 2012 à 23% seulement en janvier 2013 et sur cet item, le rebond observé sur le droit au mariage entre janvier et février ne s'est pas produit puisque l'approbation a terminé à 24% soit très loin du niveau observé avant le débat (38% en juin 2011).

Pour ce qui est de l'électorat du FN, les évolutions ont été moins spectaculaires et cet électorat a été beaucoup moins sensible à la mobilisation des « anti » que celui de l'UMP, la position distante adoptée par Marine Le Pen expliquant peut être cela. Sur la question du mariage, après avoir été plus favorables que les sympathisants de l'UMP durant l'automne, ils se retrouvent au même niveau en fin de séquence du fait de la remontée observée à l'UMP. Sur le droit à l'adoption, après avoir également été plus favorables que leurs homologues de l'UMP entre octobre 2012 et janvier 2013, ce sont ces sympathisants frontistes qui se sont alignés à la baisse (36% en janvier et 24% en février) sur le score de l'UMP, d'aucuns y voyant le signe supplémentaire d'une convergence entre les deux électorats.

Si l'électorat UMP a donc été l'électorat le plus travaillé par la mobilisation à laquelle nous avons assisté, nos dernières mesures semblent indiquer que maintenant que le débat est retombé, un mouvement de décrispation serait à l'œuvre.

	11-15 avril 2013 %	23-25 avril 2013 %	22-24 mai 2013 %	<i>Evolution</i> %
Ensemble.....	46	51	53	+ 7
UMP	15	24	28	+ 13

En à peine plus d'un mois, l'approbation de la loi Taubira est ainsi passée de 15% à 28% dans l'électorat UMP, soit un quasiment doublement. Nous sommes certes à plus de 70% d'opposés et loin du renversement d'opinion constaté après le Pacs mais il conviendra de suivre dans les mois et les années qui viennent l'évolution de l'opinion et particulièrement des sympathisants de droite sur une réforme qui a déchaîné les passions.

Contact : Jérôme Fourquet – Directeur de Département Opinion et Stratégies d'entreprise –
jerome.fourquet@ifop.com

Juin 2013

Ifop Collectors déjà publiés

- MARS 2012** N° 1 - *Les Accords d'Evian*
- AVRIL 2012** N° 2 - *Retour sur l'élection présidentielle de 1965*
- AVRIL 2012** N° 3 - *Le référendum sur l'Europe du 23 avril 1972*
- MAI 2012** N° 4 - *La crise de mai 1968*
- JUIN 2012** N° 5 - *Juin 1967 : le conflit entre Israël et les pays arabes*
- JUILLET 2012** N° 6 - *Le Tour de France*
- AOUT 2012** N° 7 - *Enquêtes corses 1975/2012*
- SEPTEMBRE 2012** N° 8 - *L'image du PC de 1964 à nos jours*
- OCTOBRE 2012** N° 9 - *Le mouvement Poujade*
- OCTOBRE 2012** N° 10 - *1961 : le catholicisme en France à la veille de Vatican II*
- DECEMBRE 2012** N° 11 - *Union et Scissions à droite, 1976 - 2012*
- JANVIER 2013** N° 12 - *Les accords de Paris, Mai 1955*
- FEVRIER 2013** N° 13 - *Eté 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions*
- MARS 2013** N° 14 - *De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures*
- MARS 2013** N° 15 - *1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs*
- AVRIL 2013** N° 16 - *1971 : une étude sur la question régionale en Alsace*
- MAI 2013** N° 17 - *1972-2013, les Français face aux affaires*
- JUIN 2013** N° 18 - *1995-2013 : les Français face à l'avenir de leurs retraites*